

Télévision — (Fin)

2. Ordre.—Rapport indiquant les actions de toutes les sociétés de câbles opérant en vertu de permis émis par le ministère des Transports: M. Munro—Dépôt immédiat de la réponse, 576. Document parlementaire no 273A.
 3. Ordre.—Noms des ministères ou organismes du gouvernement qui ont communiqué avec les provinces au sujet de la télévision éducative, noms des provinces, teneur de la correspondance: M. Reid—Dépôt immédiat de la réponse, 1591. Document parlementaire no 273B.
- Voir aussi **Radio (Loi), modification; Radio-Canada, Société; Radiodiffusion (Loi), modification.**

Télévision, liberté de choix du téléspectateur (Loi):

Bill C-238, M. McCleave. 1re lecture, 906.

Témiscamingue, comté (Travaux d'hiver):

Voir Travaux publics.

Témiscouata, circonscription électorale projetée:

Voir Commissions de délimitation des circonscriptions électorales, oppositions aux rapports.

Terrains marécageux des provinces Maritimes, utilisation (Loi):

Voir Utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes (Loi).

Terre-Neuve, supplément d'aide financière (Loi de 1966):

Projet de résolution visant à donner effet à l'article 29 des Conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada et de payer à la province, commençant le 1er avril 1967 un montant annuel de huit millions de dollars: Examen par la Chambre, formée en comité plénier, à la prochaine séance, 426. Etude en comité plénier, 522, 555. Adoption, 555. Bill C-185, premier ministre, 1re lecture, 555. 2e lecture après débat, sur vote inscrit, 558-559. Etude en comité plénier, rapport sans amendement, 3e lecture, 559. Adoption par le Sénat, 605. Sanction royale, 605. 14-15-16 Elisabeth II, chapitre 21, S.C. 1966-1967.

Terres destinées aux anciens combattants (Loi):

1. Etat relatif aux engagements financiers et aux dépenses pour 1963-1964, 87. Document parlementaire no 188.
2. Etat relatif aux engagements financiers et aux dépenses pour 1964-1965, 87. Document parlementaire no 188A.

Territoires du Nord-Ouest:

1. Ordonnances édictées par le commissaire en Conseil et sanctionnées le 25 juin 1965 et les 4 et 5 février 1966, 47, 546. Documents parlementaires nos 127, 127B.
2. Tableau des Ordonnances publiques 1956-1965; 1956-1966, 47, 546. Documents parlementaires nos 127A, 127C.
3. Ordonnances édictées par le Conseil et sanctionnées les 10, 17 et 18 novembre et 15 décembre 1966, 1184. Document parlementaire no 127D.
4. Rapport (anglais) et sommaire du rapport (anglais et français) de la Commission consultative sur l'évolution du gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest, volumes I et II, 1966, 831. Document parlementaire no 317. *Imprimé.*
5. Ordre.—Fort Smith et Inuvik, nombre de fonctionnaires fédéraux; nombre d'Indiens et d'Esquimaux à l'emploi du gouvernement fédéral; nombre de médecins et d'infirmières dans les Territoires, mesures prises pour combattre l'alcoolisme: M. Laprise—Dépôt immédiat de la réponse, 1199-1200. Document parlementaire no 330B.

Territoires du Nord-Ouest (Loi), modification:

Projet de résolution visant à accroître le nombre des membres élus du Conseil ainsi que leur indemnité, à verser une indemnité aux membres nommés, à défrayer les dépenses de déplacement et de subsistance de tous les membres, à accorder une exemption d'impôt de \$1000 sur l'indemnité, à établir un Fonds du revenu consolidé distinct pour les Territoires et à statuer sur la tenue des comptes et leur examen par l'auditeur général; examen par la Chambre, formée en comité plénier, à la prochaine séance, 53. Etude en comité plénier et adoption, 310. Bill C-146, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, 1re lecture, 310. 2e lecture après débat, 537. Etude en comité plénier, 537, 539. Rapport sans amendement, 539. 3e lecture, 539. Adoption par le Sénat, 605. Sanction royale, 605. 14-15-16 Elisabeth II, chapitre 22, S.C. 1966-1967.

Territoires du Nord-Ouest et Manitoba, frontière:

Voir Manitoba et Territoires du Nord-Ouest, frontière.